



N° et date de parution : 3378 - 09/10/2011

Diffusion : 261972 Fériodicité : Hebdomadaire JournalDim_3378_18_52.pdf

Site Web : http://www.lejdd.fr

Press Index

Page : 18 Taille : 100 % 447 cm2

« Tous mes indics veulent décrocher »

Affaire Neyret Entre perquisitions et rumeurs, de nombreux policiers sont « déboussolés » par la chute du numéro 2 de la PJ lyonnaise. Revue des troupes

Stéphane Joahny

« Putain, ça devient compliqué, se lamente cet inspecteur. Il faudrait que je téléphone à un magistrat pour plaider la cause d'un de mes indics, un conducteur de go fast qui va passer en jugement, mais je n'ai pas envie de le faire... Même mes "tontons", je n'ose plus les appeler! » C'est à ce genre de détails - les dilemmes d'un flic de terrain - que l'on mesure l'ampleur du « séisme » provoqué par l'affaire Neyret dans la police judiciaire. « Ils veulent qu'on respecte la règle à la lettre!, proteste un autre policier. Comment on fait sur une filature, on s'arrête à tous les feux rouges?»

« Tous mes indics veulent décrocher, s'inquiète un enquêteur lyonnais. Ils ont peur d'une levée du secret du fichier des informateurs du ministère à cause de l'enquête. » À Lyon, épicentre du tremblement de terre, « la boutique va avoir du mal à s'en remettre », reconnaît un ancien. Les nouveaux « tauliers » vont trouver des troupes « déboussolées », taraudées par cette question: leur ancien patron, le charismatique Michel Neyret, archétype du flic à l'ancienne, « en a-t-il vraiment croqué » ?

« J'en ai assez de ces clichés sur le flic à l'ancienne »

« J'en ai assez de ces clichés sur leflic à l'ancienne, s'énerve un haut fonctionnaire. Est-ce qu'on accepte une montre Cartier à 28.000 € quand on est numéro 2 d'un service régional de PJ? Est-ce qu'on a besoin de rouler dans la Ferrari d'un voyou pour obtenir des tuyaux? Est-ce qu'on ne doit pas se poser de questions quand on vous offre des voyages au Maroc ou en Corse, quand on vous invite sur la Côte ou à Milan pour des matches de foot? »

Le Journal du Dimanche



N° et date de parution : 3378 - 09/10/2011

Diffusion: 261972 Page: 18
Périodicité: Hebdomadaire Taille: 100 %
JournalDim_3378_18_52.pdf 447 cm2

Press Index

Site Web: http://www.lejdd.fr



Michel Neyret, le 9 septembre, lors de la prise de fonction du nouveau président du tribunal de grande instance de Lyon. Le Progrès/MaxPPP

Simple « imprudence » d'un fonctionnaire affecté trop longtemps entre Saône et Rhône, comme l'a confessé Neyret en garde à vue devant la police des polices avant d'être écroué au quartier VIP de la prison de la Santé? Ou faut-il craindre la mise au jour d'un « système Neyret » au fil de l'information judiciaire conduite par les juges parisiens Gachon et Robert, comme le laissent supposer les chefs de mise en examen: corruption, trafic d'influence, association de malfaiteurs, violation du secret professionnel et détournements de scellés?

Ne comptez pas sur les avocats du policier pour trier le vrai du faux parmi les fuites et autres rumeurs qui entourent cette affaire sensible. «Si M. Neyret nous a choisis, assène M° Versini-Bullara, c'est parce que nous respectons le secret professionnel et le secret de l'instruction. Ce dossier a besoin de sérénité!» Mais que penser, même sereinement, de la découverte la semaine dernière, dans une banque suisse, d'un compte, non approvisionné mais non déclaré, au nom de Mme Neyret, hôtelière près de Vienne dans l'Isère? « Des investigations sont en cours sur ce projet de constitution de compte en Suisse », modère le parquet de Paris. Celui-ci confirme en revanche le coût de la montre, les voyages au Maroc et les séjours sur la Côte d'Azur aux frais de proches du milieu lyonnais connus pour des faits d'escroqueries et écroués pour corruption en même temps que leur « ami » Michel Neyret.

Neyret n'est pas tombé seul

Reste que Neyret n'est pas tombé seul. Quatre de ses collègues, deux à Lyon, deux à Grenoble, ont été suspendus et mis en examen, suspectés d'avoir détourné des scellés de résine de cannabis sur ordre de Michel Neyret avant leur incinération. Pas de prison pour eux mais une carrière plombée pour longtemps. « On met en examen, on fait le tri ensuite. Et l'honneur de ces hommes? », s'insurge Me Anne-Laure Compoint qui défend le numéro 2 de la PJ de Grenoble. « Mon client ne roule pas en Ferrari. Il paie sa maison à crédit. Il m'a dit : "Maître, je suis à deux doigts de la retraite, je veux sortir la tête haute!" » «D'autant que le dossier est vide », renchérit Me Emmanuel Daoud, avocat du numéro 1 de la police grenobloise. « Je suis convaincu que cela se conclura par un non-lieu. »

L'accusation s'appuie pourtant sur des écoutes téléphoniques. Trois dans le cas des Grenoblois. Dans la première, en juin, Neyret indiquerait son souhait de mettre en place un système pour rémunérer ses indics par des prélèvements de cannabis avant destruction. Fin août, à la veille de la destruction d'une grosse saisie, il revient deux fois à la charge pour ordonner (ou suggérer selon les interprétations) le détournement d'une dizaine de kilos avant incinération. Réponse ambiguë des deux policiers. « Ils lui ont laissé croire qu'ils le feraient mais ils n'avaient pas l'intention de le faire, plaide un avocat. On n'envoie pas promener un mec comme Neyret! »

Une perquisition a eu lieu jeudi dans les locaux de la police judiciaire à Grenoble et à Lyon, où un comité de soutien a été lancé et où des mouvements de solidarité se multiplient. L'ombre de Michel Neyret n'a pas fini de planer sur la PJ lyonnaise.